



# ANR Amitié 43

**d'intérêt général** Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

**NOV 2021**

Siège social : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57.

Courriel : [anr43@laposte.net](mailto:anr43@laposte.net) ou [christian.dessalle@anr43.fr](mailto:christian.dessalle@anr43.fr)

Site internet : [anr43](http://anr43)

Le mot du président,

Encore une année qui se termine, heureusement mieux que la précédente, en effet nous avons préservé le nombre de nos adhérents, si bien que nous avons désormais 2 droits de vote lors de la prise de décision au niveau national.

Certes pour paraphraser Henri Rochefort, si haut qu'on monte, on finit toujours par des cendres. Il est regrettable que trop d'entre vous ne profitent pas des activités qui leurs sont proposées, alors que ceux qui y ont goûté en redemandent. N'oubliez pas que le lit est l'endroit le plus dangereux au monde, puisque 99% des gens y meurent. Nous avons besoin des uns des autres, et apporter du bien-être et satisfaire le plus grand nombre, est on ne peut plus valorisant. Que ceux qui imaginent que l'ouverture d'esprit est une fracture du crâne se rassurent : être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres, et donc participer activement au fonctionnement d'une association comme la nôtre.

Passez de bonnes fêtes de fin d'années, et faites moi mentir, en me prouvant que j'ai eu tort de vaticiner négativement. Nous commencerons 2022 en vous proposant le traditionnel Loto-galette montrez nous que vous appréciez ces réunions de retrouvailles.

Alors que la vie reprend petit à petit son cours normal, l'association redémarre enfin ses activités après de longs mois de sommeil forcé, à cause de cette satanée pandémie mondiale. Pourtant une minorité reste encore opposée à cette vaccination et aux règles qui en découlent (Pass Sanitaire), misent en œuvre pour vivre une vie à peu près normale ! Je vous livre une réflexion, libre à vous de la partager ou de la refuser.

**Oui, je suis vacciné et non je ne sais pas ce qu'il y a dans ce vaccin.** Ni dans celui-ci ni dans ceux que j'ai reçus enfant. Et je ne sais pas non plus ce qu'il y a dans beaucoup d'autres traitements...

Que ce soit pour le Cancer, le Sida, la Grippe, la Polyarthrite, etc. Mais je fais confiance à mon médecin quand elle dit que c'est nécessaire.

Je ne sais pas non plus ce qu'il y a dans l'Ibuprofène, le Tylenol ou d'autres médicaments pourtant en vente libre. Je les utilise parce qu'ils guérissent mes maux de tête et mes douleurs...

Je ne sais pas ce qu'il y a dans beaucoup de produits, la nourriture et les produits agro-alimentaires, ni quels sont tous les ingrédients utilisés dans mon savon, shampoing ou autre déodorant.

Je ne sais pas l'effet à long terme de l'utilisation du téléphone portable ou si ce restaurant où je viens de manger a vraiment utilisé des aliments sains et propres, si le personnel s'est lavé les mains.

Bref...

Il y a beaucoup de choses que je ne connais pas et que je ne connaîtrai jamais...

Mais je sais juste une chose :

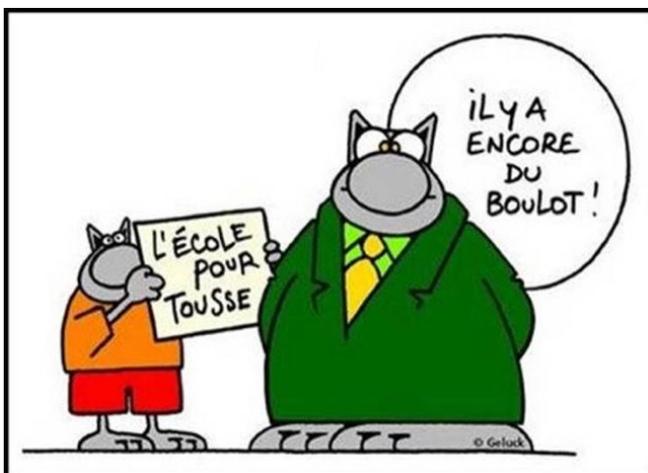
La vie est courte, très courte, et je veux pouvoir faire autre chose et profiter de mes journées que de rester enfermé chez moi. Je veux pouvoir voyager et embrasser les gens sans crainte et retrouver un petit sentiment de vie comme avant.

Enfant et plus tard adulte, j'ai été vacciné contre les Oreillons, la Rougeole, la Rubéole, la Polio et pas mal d'autres maladies. Mes parents et moi avons fait confiance à la science et nous n'avons jamais eu à souffrir ou à transmettre l'une de ces maladies susmentionnées.

Je suis vacciné, pas pour faire plaisir au gouvernement, mais pour :

- Ne pas mourir du Covid-19.
- Ne pas encombrer un lit d'hôpital si je tombe malade.
- Ne pas priver d'un lit d'hôpital des malades avec des pathologies lourdes.
- Pour pouvoir embrasser mes proches sans crainte.
- Ne pas avoir à faire de test PCR ou antigénique pour sortir danser, aller au restaurant
- Partir sereinement en vacances et bien d'autres choses à venir...
- Bref, pour vivre ma vie.
- Pour que les enfants / petits-enfants de mes amis retournent à l'école et fassent du sport.
- Pour que Covid-19 ne soit rapidement qu'un vieux souvenir.
- Pour nous et se protéger tous les uns des autres.

Christian Dessalle



## VOYAGES



### **Voyage en côte d'Opale**

Après plusieurs reports dus à la crise sanitaire, le voyage en côte d'Opale a finalement abouti et a eu lieu du 12 au 19 septembre 2021.

Nous étions 53 à monter dans l'autocar Berger pour découvrir cette région de France qui porte le nom de cette pierre fine qu'est l'opale. La côte d'Opale se trouve dans les Hauts de France et recouvre les départements du Pas de Calais et du Nord et fait face aux falaises blanches du sud-est de l'Angleterre.

Le pont d'encrage était Berck. Nous avons été hébergés « chez Mireille » où nous avons reçu un accueil très chaleureux.

La première visite a été Berck, station balnéaire familiale aux immenses plages de sable fin où se pratique le char à voile et où vient se reposer une colonie de phoques à marée basse. La qualité de l'air iodé a valu à Berck l'implantation d'un hôpital maritime puis d'établissements hospitaliers traitant les maladies osseuses.

Le port de Calais est le passage privilégié pour rejoindre l'Angleterre.

Le cap Blanc-nez aux falaises blanches et le cap Gris-nez aux falaises d'argile et de silex sont les points les plus proches. Certes, l'économie calaisienne repose sur cette activité transmanche aussi bien marchande que touristique ou migratoire, mais la dentelle a fait aussi la renommée de Calais. L'hôtel de ville est un édifice remarquable de brique et de pierre près duquel se trouve le beffroi inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La statue représentant les six bourgeois de Calais, symbole de la reddition de Calais aux anglais, réalisé par A.Rodin se trouve dans les jardins de l'hôtel de ville.

L'extraction du charbon dans la région de Lens a modelé le paysage en laissant de nombreux terrils et le système d'exploitation très paternaliste des mines se devine à travers les alignements de corons qui caractérisent les villes minières. Le bassin minier se relève difficilement de la fermeture des puits .

Arras, chef lieu du Pas de Calais, offre aux visiteurs deux magnifiques places de style baroque flamand dont l'une abrite l'hôtel de ville et le beffroi. Amiens, capitale administrative de la Picardie et lieu de résidence de Jules Verne nous présente sa cathédrale, haute de

45 m, chef d'œuvre de l'art gothique. On ne peut s'éloigner d'Amiens sans faire une promenade en barque à travers les hortillonnages, cette multitude d'îlots occupés soit par des cultures maraîchères soit par des jardins d'agrément, véritable havre de paix.

Une escapade en Belgique nous a fait traversé la Flandre, nous approcher de Dunkerque, ville industrielle et 3ème port de commerce après Marseille et Le Havre, pour enfin arriver à Bruges, la Venise du Nord sillonnée de canaux. Au centre ville, la place du Bourg abrite l'hôtel de ville et le beffroi du 13ème siècle. Un tour de ville à pied et en barque nous a permis de voir le béguinage, le lac d'amour...,

Du Crotoy, petit port de pêche et station balnéaire, à St Valéry, nous avons longé l'estuaire de la Somme, estuaire géant constitué d'une zone de vasières recouverte par la mer deux fois par jour. C'est dans cet estran que nous avons vu à marée basse, des moutons broutant l'herbe salée laissée à découvert (moutons de pré salé) et ses chevaux « Henson »

Nous avons continué jusqu'au Tréport remarquable par ses hautes falaises blanches.

La pêche reste une activité importante en Côte d'Opale. Le petit port d'Étaples pratique une pêche artisanale, au rythme des marées et nous avons visité le centre MAREIS.

Une partie de la terre ayant été poldérisée, conquise sur la mer, il y a beaucoup de marais en Côte d'Opale tel le marais Audomarois, un des derniers marais cultivé en France.

La région Nord-Pas de Calais n'a pas été épargnée par les deux dernières guerres, le blockhaus d'Éperleques (base de lancement des V1 et V2) que nous avons visité est un vestige important des frappes qui ont meurtri le pays.

Nous revenons la tête pleine de souvenirs de cette région aux attraits différents ; ports de pêches, stations balnéaires, plages de sable fin, estuaires, falaises mais aussi marais, bocages, plaines agricoles.

Janine Brenas

### **Voyages aux Cinq Terres**

Le voyage devait avoir lieu initialement du 26 au 30 septembre 2020.

L'engouement pour cette destination a été tel que 2 départs ont été organisés, l'un du 27-09 au 01-10-2021 avec 52 participants et l'autre du 4 au 8 octobre avec 34 participants .

Le premier voyage a profité d'une météo favorable, alors que le 2ème a été perturbé par la pluie. Le jour 1, la visite guidée de la ville de **Gênes** a été annulée en raison de la vigilance rouge sur la région.

Le jour 2, nous avons modifié le programme, laissé de côté les bords de mer en raison d'une mer déchaînée pour rester sur la terre ferme et faire la visite guidée de la place des miracles à **Pise** sur laquelle se ouve la célèbre tour penchée (elle n'a toujours pas été redressée !...).

L'après-midi, direction, **Carrare en Toscane**. Un guide chevronné nous a emmené visiter une carrière de marbre exploitée depuis l'époque romaine. Nous avons pu voir l'évolution des méthodes d'extraction du marbre au cours des siècles, et celles de l'acheminement des blocs de marbre vers la vallée.

Le marbre exporté en partie vers la Chine et les Émirats est la richesse économique de la région mais il faut faire abstraction de l'impact des carrières sur l'environnement.

Le jour 3, la mer houleuse nous empêche de naviguer de **Rapallo** jusqu'à la baie, de **Potofino**, nous nous y rendons en bus et apprécions la beauté de ce village de la Riviera italienne qui

s'étend en demi lune autour d'un bassin silencieux. Puis arrêt à **Sestri Levante** à la cave **Bisson** pour déguster le pétillant « **Abissi spunante** » dont la maturation finit dans la mer. Les bouteilles sont enfermées dans une cage métallique, laissées à une profondeur de 60 m à une température constante de + 15° avec une contre pression de 18 mois. Puis visite de **Chiavari**, ville de **Ligurie**.

Le jour 4, la mer est calme et nous avons pu naviguer le long du littoral accidenté de la Riviera italienne pour admirer les 5 villages qui composent les Cinque Terre : **Monterosso, Manarola, Corniglia, Vernazza, Riomaggiore**. On ne peut rester insensible devant la beauté de ces villages aux maisons colorées blotties sur le flanc de montagnes tombant à pic dans la mer. Ces pentes abruptes sont souvent découpées en terrasses où poussent des vignes. Pour changer totalement de cadre, le jour 5 nous amène à **Turin** où nous avons déjeuné puis parcouru les grandes places du centre ville et puis route vers la France.

Janine Brenas



1<sup>er</sup> CAR du 27/9 au 1/10



## SORTIES PÉDESTRES

Nous avons repris les sorties que le 28 mai 2021 à Saint Vert, le 30 juillet, c'est René Hugony qui nous a guidé à Thoras, à Landos le 27 août c'est Bernard Buisson qui s'y est collé, pour Monlet le 24 septembre c'est Maurice Giraud qui nous avait balisé le parcours, à Bas en Basset le 22 octobre c'est Michel Ruard qui a fait la reconnaissance. Nous terminerons la saison à Coubon le 26 novembre sous la houlette de Maguy et Jean Michel Chanal. Nous sommes de plus en plus nombreux à ces « rando-restau-culturelles », et c'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons.

**Le programme 2022 est :**

Vendredi 25 mars : **Beaulieu**, vendredi 29 avril : **Saint Beuzire**, vendredi 27 mai : **Saint Georges lagricol**, vendredi 17 juin : **Saint Julien Chaptueil**, vendredi 29 juillet: **Présailles**, vendredi 26 août : **Saint Jean de Nay**, vendredi 30 septembre : **Le Chambon sur Lignon**, vendredi 21 octobre : **Paulhaguet**, et vendredi 25 novembre : **Saint julien des chazes**. Ces sorties se veulent amicales, ludiques, gourmandes et culturelles. La marche n'est pas obligatoire, ceux pour qui les pattes arrières ne fonctionnent pas très bien, et bien ils peuvent se consoler avec les pattes de devant au restaurant, C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons, aussi, notez bien les dates qui vous intéressent, et appelez nous quelques jours avant afin d'organiser un covoiturage éventuel



## **TRÉSORERIE**

*Au 1 octobre 2021, une trentaine d'adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation au groupe ANR43. La cotisation correspond à l'année civile et est payable dès la réception du présent bulletin, (bien que les chèques ne seront retirés que fin janvier 2022) et son non paiement entraîne la résiliation de certains avantages négociés par l'ANR.*



*L'équipe de la trésorerie souhaiterait recevoir le règlement des cotisations des retardataires dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.*

*Bien sûr les temps sont durs, notre association travaille à vous proposer (malgré les conditions sanitaires) des activités. Il est temps de prouver que la **SOLIDARITÉ** existe dans les 2 sens, aussi réglez votre cotisation dès à présent.*

Notre association ayant été reconnue d'intérêt général, nos adhérents pourront dès leur déclaration d'impôt sur les revenus de 2021, au printemps 2022, déclarer le montant de leur adhésion (13€) pour bénéficier de la déduction fiscale de 66% de ce montant. Ainsi, sur une cotisation individuelle payée de 13€, vous pourrez déclarer un montant de 13€ et obtenir une déduction de 8,58€, ramenant ainsi le coût réel de votre cotisation à 4,42€. Sur une cotisation couple payée de 26€, vous pourrez déclarer un montant de 26€ et obtenir une déduction de 17,16€, ramenant le coût réel de votre cotisation à 8,84 euros.

« Il est précisé que les reçus fiscaux ne seront pas délivrés systématiquement - dématérialisation oblige - mais qu'ils vous seront fournis sur simple demande en cas de réclamation du service des impôts, par exemple»

### **Le prélèvement automatique.**

L' ANR propose désormais à ses adhérents le paiement de la cotisation annuelle par prélèvement automatique.

Depuis 2019 l'ANR 43 a mis en place ce mode de règlement, beaucoup d'entre vous ont opté pour ce mode de paiement et nous les en remercions.

Les avantages sont importants : tout d'abord le travail est facilité pour les trésoriers, une fois le système mis en place, avec l'intégration automatique dans le système comptable. Ensuite, l'adhérent, qui est prévenu au moins quinze jours avant le prélèvement effectif réalisé au mois de mars pour l'année en cours, n'a plus le souci de faire un chèque ou d'oublier son règlement, ni celui de payer enveloppe et timbre.

Cette opération anticipe aussi la suppression envisagée par les banques des chèques (dont l'usage intensif est une exception française).

**Si vous êtes intéressés par le prélèvement, il vous suffit de nous transmettre un RIB (voie postale ou courriel). Vous recevrez alors un mandat SEPA à signer et à nous retourner et vous n'aurez plus rien à faire pour les années à venir.**

Bien entendu, toute la procédure est en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), en particulier sur le plan de la confidentialité et sur celui de la protection et non communication de vos données personnelles.

À vos RIB

La trésorière : Josette BENOIT



**UNE PENSÉE POUR CEUX  
QUI NOUS ONT QUITTÉS**



**Du 1 novembre 2020 au 30 octobre 2021**

Mr ou Mme	Nom	Prénom	Adresse
Mme	AUBAZAC	Renée	Le Val Vert
Mr	HILAIRE	Michel	Chadrac
Mr	MINIAU	Jean	Le Puy en Velay
Mr	BRENAS	Gaston	Saint Julien Chapeuil
Mr	GIROND	François	Saint Pierre Eynac
Mr	VERILHAC	Maurice	Saint Jeures
Mme	RAVEYRE	Marie Antoinette	Saint Julien Chapeuil
Mme	ALIBERT	Sonia	Saint Didier en Velay
Mme	HILAIRE	Juliette	Chadrac
Mr	COUPIER	Guy	Retournac
Mr	JAMOND	Pierre	Yssingeaux

**L'ANR présente aux familles ses plus sincères condoléances, vous assure aussi de notre profonde compassion et de tout notre soutien dans ce moment difficile.**

# ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

TRONCHERE Micheline et André	Noces de Platine	70 ans
TRINTIGNAC Fernande et Joseph	Noces de Palissandre	65 ans
DUMAS Emma et Gustave	Noces de Diamant	60 ans
CEYTE Marguerite et Louis	Noces de Diamant	60 ans
LIOGIER Bernadette et Antoine	Noces de Diamant	60 ans
DELEAU Marie et Joseph	Noces d'Orchidées	55 ans
RIBEYRE Éliane et Bernard	Noces d'orchidées	55 ans
CHAURAND Pierrette et Roger	Noces d'orchidées	55 ans
EYMARON Rose et Jean Claude	Noces d'Orchidées	55 ans
DESSALLE Denise et Christian	Noces d'Orchidées	55 ans

L'ANR présente ses félicitations à ces heureux couples et leur souhaite de partager encore de nombreuses années de vie commune

**LES NOUVEAUX ADHÉRENTS**

**BIENVENUE**

Aux individuel(le)s

Mme ou Mr	Nom	Prénom	Adresse
Mr	CHANAL	Jacques	Saint Etienne
Mr	SALQUES	Philippe	Sainte Sigolène
Mme	AULAGNIER	Odile	Espaly Saint Marcel
Mme	CUOQ	Rose Marie	Polignac
Mme	MALAPERT	Jeanine	La Chaise Dieu
Mme	SUC	Nicole	Chadrac
Mme	MAZET	Maryse	Polignac
Mme	MICHEL	Colette	Arsac en Velay
Mme	DENIER	Marie Pierre	Grenoble
Mme	GIMBERT	Pierrette	Aiguilhe
Mme	VIALLET	Marie Josephe	Saint Vidal
Mme	DUPLAT GIMENEZ	Simone	Feyzin
Mme	FALCOT	Magdeleine	Le Puy en Velay
Mme	CARBO	Jeanine	Feyzin
Mr	CHAPUIS	Gérard	Taulhac
Mme	PRALONG	Solange	Chomelix
Mr	ROBERT	Guy	Arlempdes

## Aux couples

Mme et Mr	NOM	Prénoms	Adresse
Mme et Mr	MONTAGNE	Pierre et Marie Jeanne	Chamalières sur Loire
Mme et Mr	BONGIRAUD	Jean-Louis et Christiane	Polignac
Mme et Mr	CHAPELLE	Maurice et Marinette	Chadrac
Mme et Mr	FAVIER	Roger et Joelle	Le Puy en Velay

**PERMANENCE TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS DE 9 à 11 heures**

☎ 04 71 08 70 57, 04 71 09 60 17, 04 71 09 32 32, 04 71 02 20 83

Boîte aux lettres électronique : [anr43@laposte.net](mailto:anr43@laposte.net) ou [christian.dessalle@anr43.fr](mailto:christian.dessalle@anr43.fr)

Site: **anr43**. Site des adhérents au siège: **anrsiege**: nom d'utilisateur : [adherent](#),  
mot de passe : [RE2021nt](#)

Adresse postale : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac  
43000 Le Puy en Velay

## LOTO GALETTE

Il aura lieu le **samedi 15 janvier 2022 à la salle communale de Polignac** à partir de 14h15.



Comme d'habitude de nombreux lots seront à la disposition des gagnants et un petit entracte permettra de déguster gratuitement la galette des rois. La participation de 2 euros perçue à l'entrée donnera droit à un carton. Des cartons supplémentaires seront à la disposition des joueurs au prix de 1 euro. **Merci** de vous inscrire à l'aide du bulletin réponse joint. (Indispensable pour organiser la salle et prévoir les achats de galettes et papillotes) avant le **31 décembre 2021**. Des bus desservent Polignac, pensez aussi au covoiturage.

## CADEAUX AUX AÎNÉS :

Toutes celles et ceux qui ont fêté en 2021 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, 95, etc...ans vont recevoir d'ici quelques jours par La Poste ou portée à domicile, une petite pâtisserie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires. **Attention : Pass Sanitaire ou test obligatoire.**

## BRIOUDE et YSSINGEAUX

Pour les adhérents de ces 2 secteurs géographiques nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prenons le verre de l'amitié. Cet après-midi vous est consacré et nous aurons plaisir à vous rencontrer, échanger et répondre à vos questions. Venez nombreux et inscrivez vous

au 04 71 09 32 32 (Claudette) ou 04 71 09 60 17 (Josette) ou 04 71 02 20 83 (Régine).

Nous serons présents à la **salle des fêtes de Cohade le vendredi 3 décembre à 14h15** pour le Brivadois et le vendredi 10 décembre à Yssingaux à 14h30 à la **Ferme de Lavée** pour l'est du département.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu à l'**Espace Beauvoir à Monistrol sur Loire le vendredi 8 avril 2022 à 9h30.**

Après l'assemblée générale, le repas sera pris en commun dans ce même restaurant. S'il y a suffisamment de demandes, nous mettrons à votre disposition **2 cars**. Un au départ de **Brioude place Champanne à 7h45** et un au départ de **Vals à 8h15** avec un arrêt **place Michelet à 8h20**, un arrêt à **Yssingaux au parking Super U**, des arrêts supplémentaires pourront être adaptés. Si vous prenez ce moyen de transport, merci de le préciser sur le bulletin réponse avec l'arrêt souhaité. La participation au repas est fixé à **30 € + 3 €** si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de ANR 43. **Une visite Gratuite est prévue pour les conjoints qui ne participent pas à l'AG.**

### Compte rendu de l'assemblée générale du 14 octobre 2021



**9h30** ouverture de l'assemblée

**Présents :**

Jacques Simonnet administrateur national, Henri Petitallot président de l'Allier, Alain Faubladier président du Cantal, Gérard Calmard président du Puy de Dôme, Alain Gibert La Poste, Pierre Crespe et Jeanine Eymard du COS .

Henri Tarillon président de l'UNPRG (gendarmerie), André Thomas président de la FFGR FP Pierre Beudet président de l'UNRP (police).

**Excusés :** Jacques Burlaud délégué régional Auvergne, Paul Jourdain ancien président de l'ANR 43, Nathalie Puech de la DNAS ,la FNOM (officiers marinières) et l'UNSOR (sous officiers de réserve). Excusée aussi notre secrétaire Éliane Silvestre qui est souffrante.

Ouverture par **Christian Dessalle :**

Contents de se retrouver après 2020 très perturbé par la COVID il n'y a pas eu d'AG. , de voyages et peu d'activités,

Situation ANR 43 : 610 adhérents inscrits et 594 à jour de leur cotisation,

- Présentation de nouveaux membres du bureau :

René Exbrayat, Martine Forestier, Nicole Machabert, Gisèle Ollier.

- Remerciements aux petites mains qui participent aux mises sous plis, installations de tables, etc.....

- **l'ANR ayant été reconnue d'intérêt général**, le montant de la cotisation annuelle peut être déclarée aux impôts et ouvre droit à une réduction de 66 % du montant.

- Christian nous lit une réflexion sur la vaccination contre la COVID.

- il nous fait la lecture de la motion votée à l'A.G. de Longeville.

- il nous fait une présentation de l'Amicale Vie.

**Josette Benoit** trésorière nous présente le bilan des comptes qui est adopté à l'unanimité.

Rapport des **commissaires aux comptes** : **André Mamet et Jean-Michel Chanal**.

**Rapport d'activités** écrit par Christian Dessalle et lu par Martine Forestier.

La prochaine rencontre galette des rois-loto aura lieu le 15 janvier 2022 à Polignac.

**Maurice Giraud** responsable des voyages.

2020 a été une année blanche.

2019 nous avons fait Paris croisière avec les voyages Berger

et un séjour Azureva à Pornichet avec Migratour.

En 2021, 53 personnes sont parties pour la côte d'opale avec Berger ; et 2 bus de 53 et 34 personnes sont parties pour les Cinq Terres .

Pour 2022 le voyage pour l'Irlande est complet. Une liste d'attente est en place.

Intervention de **Pierre Crespe pour le COS**

L'AG sera limitée au bureau, et l'**arbre de Noël** aura lieu à **ST Julien Chapeuil**.

**André Thomas secrétaire départemental de la F.G.R FP.** nous fait part de son ressenti sur la société actuelle, le civisme, l'individualisme préoccupant et les dangers d'internet.

**Alain Gibert La Poste** nous retrace la situation actuelle de la poste avec ses nouveaux services, ses diversifications mais aussi des retours en arrière comme « 1 quartier = 1 facteur ».

Le courrier à J+1 deviendra un service de luxe.

La Banque Postale s'est associé à la CNP .

Alain Gibert va sortir un livre sur les cabines téléphoniques qui sera en vente au prix de 15€, et sera à 12€ à partir de 10 exemplaires.

Intervention de **Jacques Simonnet administrateur national**.

Étude de l'ancienneté de nos adhérents et prévoir un cadeaux pour les plus de 25 ans d'adhésion.

La subvention de la Poste a été de 3442€ pour la Haute Loire mais pour combien de temps encore ?.....

A 11h45 la séance est levée, ceux qui sont allés visiter le musée du saumon nous rejoignent et nous partageons un excellent moment de retrouvailles, un délicieux repas puis retour vers 17h.

Régine Bayle

**Nous défendre**

De part la diversité de ses adhérents, l'ANR est amenée à défendre **tous les retraités**, ceux de la Fonction Publique comme ceux du Régime général. En effet il existe une communauté

d'intérêts entre les retraités quelle que soit leur origine professionnelle : taux de recouvrement, atteintes au pouvoir d'achat, menaces sur les pensions de réversion, etc.

**Quelles sont nos actions ?**

**Se regrouper:** Au sein de 5 organisations constituant le **Pôle des Retraités** (280000 adhérents au plan national) : FGR Fonction Publique, UNRP Police, UNPRG gendarmerie, FNOM Officiers sous marinières, UNSOR union des sous officiers en retraite.

Au sein de la **CFR** Confédération Française des Retraités (représentant près de 1,5 million d'adhérents);

**Intervenir** : auprès des député(e)s et sénateurs par lettre, tracts, audiences.

**Participer** : à des manifestations de défense des retraités

**Les thèmes** : pouvoir d'achat, santé, la dépendance et les EHPAD, les pensions de réversion,...

Le siège de l'ANR à Paris a comptabilisé toutes les heures de bénévolat recensées dans les groupes, **La valorisation de celles-ci est égale est de 4 322 535 euros.**

Ci-après la motion votée à l'assemblée générale de Longeville sur mer les 21 et 22 septembre 2021. Elle a été envoyée à la Présidence de la république, au 1<sup>er</sup> ministre, aux présidents du Sénat, aux présidents de l'assemblée nationale et aux présidents des commissions parlementaires.



### MOTION 2021

**Les retraités de l'ANR demandent la reconnaissance de leur place fondamentale dans la société**

Par leurs contributions à la collectivité, qu'elles soient humaines, économiques et sociétales les retraités **sont un réel support actif pour dynamiser la société**. Ils y ont donc non seulement toute leur place mais ils en sont de grands acteurs. **Ils méritent que soient reconnu leur niveau d'implication**, leur bénévolat au service des autres, et leur **rôle essentiel** dans la vie de la nation et dans les instances officielles auxquelles ils participent.

**Les retraités ne sont pas des assistés. Leur pension n'est pas une prestation sociale**, mais un salaire différé. Ils s'insurgent donc contre le **non-respect de la loi en matière de revalorisation des retraites et les modalités différentes de revalorisation de celles-ci**. Ils dénoncent aussi les **décisions injustes** prises au cours de ces dernières années qui impactent fortement leur pouvoir d'achat.

Les retraités sont **révoltés par l'ostracisme** que les pouvoirs publics et les médias manifestent envers eux.

**Ils rappellent que l'aide à l'autonomie ne concerne pas que les âgés dépendants** (1,3 million) mais aussi une population adulte de 4,3 millions de personnes âgées de 20 à 59 ans. Ils déplorent enfin le **manque de moyens** actuellement consacrés à la perte d'autonomie.

**Les retraités de l'ANR revendiquent :**

- **La représentation et la participation** des associations ou fédérations de retraités au sein des structures représentatives auprès des pouvoirs publics qui doivent reconnaître

officiellement celles-ci. Leurs associations doivent participer à la gouvernance du futur régime de retraite ou encore à celle de la 5ème branche consacrée à l'autonomie.

- **La mise en place rapide de la 5ème branche, consacrée à la perte d'autonomie, qui doit bénéficier d'un financement pérenne et suffisant**, appuyé sur la contribution de l'ensemble des revenus, ceux des actifs et retraités, et aussi ceux du capital. Malgré les très nombreux rapports déposés sur ce sujet, l'ANR déplore vivement les reports successifs de la loi sur le grand âge et l'autonomie ainsi que la vacuité des pouvoirs publics sur ce sujet.

- **La suppression de la cotisation d'assurance maladie** frappant les retraites complémentaires du régime général (1 %).

- **Le maintien du pouvoir d'achat** pour tous les retraités, sans aucune discrimination. Revalorisation calculée, conformément à la loi sur la base de l'inflation.

- **La déductibilité fiscale des cotisations complémentaires santé afin d'assurer l'équité par rapport aux actifs ou l'instauration d'un crédit d'impôt pour les retraités non imposables.**

- **La suppression immédiate du plafond de condition de ressources** du conjoint survivant pour le calcul des pensions de réversions des régimes de base des salariés.

Ils prennent acte du **report du projet de réforme des retraites** en raison de la situation sanitaire présente mais considèrent que **le gouvernement doit saisir cette opportunité** pour tirer les leçons de la forte opposition sociale rencontrée par son projet et veiller :

- A traiter séparément les problèmes d'équilibre du système actuel et ceux liés à la mise en place du futur dispositif
- **A harmoniser au préalable et rapidement** les conditions d'attribution des droits entre les différents régimes par alignement sur le régime le plus favorable (pensions de réversion, bonifications pour enfants, calcul des trimestres de cotisations...)
- A mettre en place un système de pilotage apte à garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraités actuels et **une information claire et précise** de chaque futur retraité sur le montant de sa pension
- A assurer un financement suffisant et pérenne du nouveau dispositif, notamment en réalimentant le Fonds de Réserve des Retraites (FRR), aujourd'hui détourné de sa mission.
- **Les retraités de l'ANR ne sont pas opposés aux réformes, mais les souhaitent JUSTES et EQUITABLES !**

#### Dernière minute

**Communiqué de presse de la CFR (Confédération Française des Retraités) à laquelle est affiliée l'ANR**

#### **Revalorisation des retraites complémentaires :**

Une nouvelle fois ... le compte n'y est pas ! Une partie des partenaires sociaux, gestionnaires des régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, a décidé de ne revaloriser les pensions que de 1% au 1er novembre prochain alors que l'inflation attendue pour l'année 2021 serait de 1,5%.

La sous-indexation retenue est donc de 0,5% soit le maximum de ce qui était envisagé dans l'accord validé en dernière minute.

Une nouvelle fois, seules les pensions de retraite vont subir une amputation de leur pouvoir d'achat !

La Confédération Française des Retraités juge insupportable l'emploi répété de cette méthode de gestion simpliste, alors que les prévisions anticipent à la fois une reprise économique significative et une baisse du chômage, mais aussi un redémarrage de l'inflation.

Comme le rappelait la CFR dans son dernier communiqué, seule une réforme systémique qui tarde à venir permettra de gérer un régime de retraite sans recourir à des ajustements paramétriques continus et inacceptables

## ATELIERS ET JOURNÉES D'INFORMATIONS

En 2020 nous n'avons pu qu'organiser le loto, une visite au musée Crozatier et 3 sorties. Nous avons un local et l'ambition de faire plus, aussi merci de vous inscrire à l'aide du coupon réponse en fin du présent bulletin, (merci de le renvoyer sans le découper. Nous procéderons à la centralisation des inscriptions et vous serez invités le moment venu.

D'ores et déjà un première séance de **secourisme** est prévue le 17 mars 2022 après-midi chez les pompiers du Puy, 15 places maximum, une participation 5 € est à verser à l'inscription. L'ANR participe à la même hauteur. D'autres dates sont prévues et seront réservées si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Pour le musée Crozatier une visite guidée est prévue le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 à 14h30. Le prix de groupe de 30 personnes maximum est de 4 €, l'ANR prend à sa charge la prestation du guide ; pour celles et ceux qui habitent loin du Puy nous prévoyons un déjeuner au restaurant administratif (tout près du musée), au prix de 10 € environ.

D'autres visites seront programmées si nécessaire.

## VOYAGES

En 2022 le voyage en Irlande a lieu du 20 au 26 juin, le voyage est complet et une liste d'attente est en place,

Nous organisons cette année 2 voyages, (l'Irlande étant un voyage reporté de 2020).

Le premier est une **croisière sur le Rhin**

**La majestueuse Vallée du Rhin romantique et le rocher légendaire de la LORELEI**

**5 jours-4 nuits du 26 au 30 août 2022 - Bateau 5 ancres**

### Jour 1 : RIQUEWIHR-STRASBOURG

Départ du Puy vers 4h15 du matin, en direction de l'Alsace.

Arrivée en fin de matinée à **Riquewihhr**, l'un des villages les plus connus de la région, au charme fou avec de très nombreuses maisons à colombages, superbement mises en valeur, et ses remparts, très bien conservés qui entourent cette **perle du vignoble**. Déjeuner au restaurant. Temps libre. Continuation pour **Strasbourg**. Embarquement à 18h. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Visite nocturne de Strasbourg en **bateau-mouche** (sous réserve de disponibilité).

Départ en Navigation.

### Jour 2 : COBLENCE

Journée en navigation vers Coblenche sur la plus belle partie du **Rhin romantique**. Découverte de la vieille ville en compagnie d'une animatrice. Soirée libre.

### Jour 3 : Coblenche - La vallée du Rhin romantique - RÜDESHEIM

Matinée en Navigation. Promenade en petit train suivie d'une **dégustation de vins** et une visite du **musée de la musique mécanique à Rüdesheim**.

Le soir, la fameuse Drosselgasse vous attend avec ses nombreuses guinguettes et orchestres.

#### **Jour 4 : RÜDESHEIM - MANNHEIM**

Matinée en navigation ; Visite de **Heldeberg**. Soirée de gala. Départ vers Strasbourg.  
Navigation de nuit.

#### **Jour 5 : STRASBOURG**

Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement à 9h. Découverte du **Palais du Pain d'épices** suivie de l'**atelier de fabrication** à Gertwiller. Poursuite pour Orschwiller. Visite du **Château du Haut Koenigsbourg**. Cette forteresse du 12ème siècle, symbole impérial allemand, domine toute la plaine et offre un panorama grandiose. Déjeuner au restaurant. Temps libre puis retour vers Le Puy. Dîner libre en cours de route. Arrivée en fin de journée

*Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le commandant du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière ;*

#### **Le prix comprend :**

Le transport en autocar grand tourisme avec **Berger Voyages**

La croisière sur le Rhin en 5 jours - 4 nuits avec **Croisieurope**

Les repas du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5, les boissons incluses à bord (hors cartes spéciales), Cuisine française raffinée, Dîner et soirée de gala, cocktail de bienvenue.

Le logement en cabine double climatisée **en pont principal**. avec douche et wc

Les excursions notées au programme : **La visite en bateau-mouche**, la visite de **Coblence**, une promenade en **petit train avec dégustation de vins** à Rudesheim, l'entrée au **musée de la musique mécanique**. La visite guidée à pied de **Heldelberg et son château (extérieurs)**, la visite du **Palais du Pain d'épices**, la visite guidée du **château du Haut Koenigsbourg**

L'animation à bord et le Wifi gratuit à bord.

L'assistance d'une animatrice Croisieurope à bord.

Système audiophone pendant les excursions

Les taxes portuaires L'assurance assistance/rapatriement

L'assurance annulation (30 €)

#### **Le prix ne comprend pas :**

Supplément Cabine individuelle : + 315 € (départ du 26/08)

Les boissons figurant sur les cartes spéciales.

Les boissons prises pendant les repas lors des excursions ou des transferts.

Les dépenses personnelles.

Supplément Pont intermédiaire : + 110 € (départ du 26/08)

Supplément Pont supérieur : + 130 € (départ du 26/08)

#### **Tarifs dégressifs selon le nombre de personnes pour un départ le 26 AOÛT 2022**

Moins de 35 pers.....1125 €

De 26 à 40 personnes maximum.....1099 €. les premiers inscrits seront les premiers retenus

Si la demande est supérieure à 40, possibilité de cabines en pont intermédiaire (+ 110 €)

Inscriptions à l'aide du bulletin réponse.

Arrhes de 300 € à l'inscription (chèques à l'ordre de COS PTT Retraités)

2ème acompte 300 € fin mars

3ème acompte 300 € fin mai

Solde mi juillet

## **SEJOUR DANS LES PYRENEES FRANCO / ESPAGNOLES du 23 au 28 mai**

2 pas en Espagne, 2 pas en France avec logement en Espagne

### **JOUR 1 : TOULOUSE/ESPAGNE**

Départ du Puy en Velay le matin et route via Mende et l'autoroute A 75 avec un arrêt petit déjeuner inclus (Aire autoroutière).

Continuation pour Toulouse via Rodez et Albi.

Déjeuner « Cassoulet » à Toulouse.

Petit tour panoramique en autocar afin de découvrir « La Cité Rose ».



Puis, continuation pour le **Val d'Aran**.

Arrivée à votre **hôtel à Vielha**, capitale du **Val d'Aran**, vallée **Espagnole** au versant nord des Pyrénées. L'orographie, avec des vallées suspendues et des sommets abondants au-dessus des 2000 mètres d'habitude et des neiges éternelles font de ce coin des Pyrénées un lieu **exceptionnel**.

Installation dans vos chambres, **apéritif d'accueil** et **Diner**.

### **JOUR 2 : SOURCE DE LA GARONNE & PAYSAGES ET TRADITIONS DES PYRÉNÉES**



Départ pour **Baqueira** la station de ski du roi d'Espagne. Puis le Pla de Beret plus communément appelé la « **Suisse Espagnole** » ou nous découvrirons l'une des **sources de la Garonne**.

Sur le chemin, arrêt à **Arties**, l'un des plus jolis villages du val d'Aran avec son quartier urbain et ces quelques maisons de la renaissance. ↗ **Déjeuner** à l'hôtel.

L'après-midi, visite d'une **miellerie artisanale** par un apiculteur passionné, elle vous apportera une connaissance nouvelle sur le monde des abeilles, pour comprendre la dure réalité du métier et de son importance pour la nature. Lors de cette visite, découverte du musée et la transhumance des abeilles...

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et ↗ **Diner**.

### **JOUR 3 : PIC DU MIDI DE BIGORRE + LUCHON**

En route pour la visite la plus spectaculaire du voyage. C'est par la plaine que nous rejoindrons le col du Tourmalet que nous escaladerons jusqu'à La Mongie. Puis nous prendrons successivement 2 téléphériques pour franchir les 1100m qui nous séparent du sommet du **Pic du Midi** (2877m d'altitude). Découverte de ce lieu magique.....



Nous redescendrons pour un **déjeuner** bien mérité dans une auberge de montagne. L'après-midi, nous emprunterons les cols du Tour de France avec l'Aspin, Le Peyresourde. Nous ferons un petit arrêt à Luchon célèbre station thermale, où il s'inscrit des paysages majestueux. Entourée de 13 sommets les plus célèbres de la chaîne, tels l'Aneto (3 404 m) point culminant des Pyrénées, puis nous regagnerons l'hôtel et ☉ **Diner**.

### **JOUR 4 : GRAUS - RODA DE ISABENA**

Première escale de la journée sera à **Graus** (capitale de la saucisse) où nous ferons un arrêt pour visiter la célèbre « **Plaza Mayor** ». Puis un petit temps libre pour les achats de la célèbre saucisse de Graus ou la reine d'Angleterre se fournit. Ensuite visite du musée Pyrénéen Aragonais.

Puis route vers **Roda de Isabena** où de nombreux monuments gardent l'empreinte de l'histoire millénaire. Nous visiterons la plus **vieille cathédrale romane d'Espagne**. Plus surprenant vous

prenez le **déjeuner dans le réfectoire de la cathédrale** ! En effet le réfectoire a été transformé en restaurant le tout dans un cadre exceptionnel.

Après le déjeuner, sur le chemin du retour, Arrêt au **belvédère de**

**Bonansa** ou on observe de beaux paysages Pyrénéens.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et ↗ **Diner**.

#### **JOUR 5 : GASTRONOMIE CULTURE ET RIGOLADE**

Départ de l'hôtel après le petit déjeuner et **casse-croûte à la ferme**, à l'ancienne, avant de visiter une **fromagerie Pyrénéenne**.

Visite de **St Bertrand de Comminges**, ancienne cité épiscopale qui a su conserver sa cathédrale au mobilier richissime et absolument unique ↗ **Déjeuner gastronomique** à l'Hostellerie de l'Ourse (*Kir, Garbure, Plateau de charcuterie, Cassolette de magret à l'ancienne, Salade, Croustade aux pommes, Vin, Café et Mousseux*) ...

... Et c'est avec beaucoup de mal que vous repartirez de ce coin perdu des Pyrénées.

Sur la route, **arrêt pour les achats** à Bossòst, en Espagne.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et ↗ **Diner**.

#### **JOUR 6 : FERME CARLES/LE PUY EN VELAY**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Retour en France et continuation pour la **ferme Carles à Monteils (Aveyron)** où un éleveur de canards gras, passionné et chaleureux vous fera déguster sa cuisine préparée comme jadis dans des chaudrons en cuivre.

Cette étape gourmande vous laissera sans aucun doute un grand souvenir. Déjeuner.

**Route du retour par le même itinéraire qu'à l'aller. Arrivée au Puy en Velay.**

**NB : l'ordre des journées et/ou des visites est susceptible d'être modifié selon les contraintes de réservation et de la météo.**

**FORMALITES Pour les 2 Voyages : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité réelle OBLIGATOIRE + CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR A LA DATE DU SEJOUR.**

#### **PROPOSITION TARIFS**

De 30 à 35 personnes : 649.00 €

De 36 à 40 personnes : 619.00 €

De 41 à 45 personnes : 595.00 €

De 46 à 50 personnes : 579.00 €

#### **Le prix comprend :**

- le transport en autocar de tourisme
- les péages, les taxes, les parkings
- l'immobilisation du car et du conducteur
- les assurances afférentes au transport
- l'hébergement dans un hôtel 3\* Normes Locales en chambres doubles (Douche et WC)
- les repas du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du dernier jour
- les boissons aux repas (1/4 de vin par pers et par repas + café aux déjeuners)
- le pot d'accueil et toutes les activités, visites, visites guidées et excursions mentionnées, ainsi que le guide local du jour 2 au jour 5
- Une soirée dansante et Une soirée humoristique
- les assurances assistance rapatriement et annulation
- les frais de restauration et d'hébergement du personnel de conduite

**Le prix ne comprend pas** le supplément chambre individuelle (115€) et le dîner du jour 6

## AMICALE VIE

**LA VOLONTÉ DE SERVIR, EFFICACE, ET SOLIDAIRE ENSEMBLE**



**Jusqu'à 76 ans, Amicale-Vie vous attend !**



Le contrat Amicale Vie est un contrat sur mesure. Ce capital est exonéré d'impôts et de droits de succession selon la législation en vigueur.

Le correspondant local est proche de vous et à votre disposition pour vous aider, pour choisir la garantie la plus appropriée à votre situation.

Important : tout adhérent en situation précaire peut demander l'octroi d'une somme (appelée Fonds Social de Solidarité) après 2 ans d'adhésion.

Le Capital Décès est assuré par la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance).

Amicale Vie a un site : [www.amicale-vie.fr](http://www.amicale-vie.fr) et une adresse mail au Siège parisien : [siege@amicale-vie.fr](mailto:siege@amicale-vie.fr)

Amicale Vie vous propose **10 niveaux de garantie**.

	Adhérents de moins de 66 ans		Adhérents de 66 à 70 ans		Adhérents de 71 à 75 ans	
capitaux	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle
<b>800 €</b>	28,80	2,40	<b>38,40</b>	<b>3,20</b>	56,40	4,70
<b>1 600 €</b>	57,60	4,80	<b>76,80</b>	<b>6,40</b>	113,40	9,45
<b>2 400 €</b>	86,40	7,20	<b>115,20</b>	<b>9,60</b>	170,40	14,20
<b>3 200 €</b>	115,80	9,65	<b>154,20</b>	<b>12,85</b>	228,00	19,00
<b>4 000 €</b>	151,20	12,60	<b>199,80</b>	<b>16,65</b>	291,60	24,30
<b>4 800 €</b>	190,20	15,85	<b>247,80</b>	<b>20,65</b>	353,40	29,45
<b>5 600 €</b>	226,20	18,85	<b>293,40</b>	<b>24,45</b>	422,40	35,20
<b>6 400 €</b>	264,00	22,00	<b>341,40</b>	<b>28,45</b>	488,40	40,70
<b>7 200 €</b>	301,20	25,10	<b>387,60</b>	<b>32,30</b>	553,20	46,10
<b>8 000 €</b>	339,00	28,25	<b>435,60</b>	<b>36,30</b>	619,20	51,60

Dans un marché concurrentiel, il s'avère qu'Amicale-Vie propose un nombre élevé de niveaux de garantie, ce qui vous permet de bénéficier d'un capital décès à partir de **2,40 € par mois**.

**Ce capital décès est une exclusivité d'Amicale-Vie, mutuelle de l'ANR. Elle correspond à un réel besoin pour mettre vos proches à l'abri du besoin.**

**LE COUPON-RÉPONSE** (barrez les cases qui ne vous conviennent pas)  
**Coupon à retourner accompagné de vos chèques de cotisations et d'activités choisies à l'ordre de ANR 43 (sauf voyages COS PTT Retraités):**

91 rue J.A.Cubizolles, Taulhac 43000 Le Puy

Mr, Mme.....Prénom.....

si couple 2ème personne

Mr, Mme.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....Adresse mail.....@.....

**BARÈME (Cotisation annuelle) 2022**

Adhésion	Individuel(le)	Couple
J'adhère à l'association et je m'abonne à la revue	22 €	35 €
J'adhère à l'association sans la revue	13 €	26 €
Je m'abonne à la revue seule	22 €	

**GALETTE DES ROIS ET LOTO SAMEDI 18 JANVIER 2022**

Nombre de personnes.....

2 euros par personne seront perçus à l'entrée, ils donnent droit à un premier carton, puis 1 euro par carton supplémentaire.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 8 AVRIL 2022**

NOM.....Prénom.....

Nombre de personnes.....Joindre un chèque de 30 euros par personne à l'ordre de ANR 43. Si vous prenez le car, ajoutez 3 euros par personne à votre chèque.

Le chèque ne sera débité qu'après l'AG

Avec le bus OUI NON (rayer la mention inutile),

Lieu de départ ou Arrêt souhaité :

**ANR 43 : SECOURISME**

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'initiation au secourisme  
17 mars 2022 joindre chèque de participation 5 € à l'ordre ANR 43

**ANR 43 : JOURNÉE PATRIMONIALE avec un notaire**

Mr Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à une session journée patrimoniale

**ANR 43 : VISITE DU MUSÉE CROZATIER**

Mr Mme.....Prénom.....  
Le 1<sup>er</sup> mars 2022 Tarif groupe 4 €, l'ANR prend en charge la prestation du guide.  
Déjeuneront au restaurant administratif OUI NON (rayez la mention inutile)

**ANR 43 : ASSOCIATION « QUE CHOISIR »**

Mr,Mme.....Prénom.....  
Souhaite s'inscrire à une prochaine session d'informations « Que Choisir »

**VOYAGE au Val d'Aran en Espagne du 23 au 28 mai 2022**

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Établir un chèque d'arrhes de 279 € par personne à l'ordre COS PTT Retraités.

Vous réglerez le solde par chèques vacances OUI NON (1)

Vous désirez une chambre individuelle (+ 115 € pour le séjour) OUI NON (1)

**CROISIÈRE SUR LE RHIN du 26 au 30 août 2022**

NOM.....Prénom

NOM.....Prénom

Établir un chèque de 300 € par personne à l'ordre de COS PTT Retraités

Si vous désirez une chambre individuelle (315 € pour le séjour) OUI NON

**ANR 43 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Mr, Mme.....Prénom.....  
Souhaite s'inscrire à une session de recyclage au Code de la Route

**ANNIVERSAIRES DE NOCES**

NOM.....Prénom de Mme.....Prénom de Mr.....

Adresse.....

Fêterons leurs : Noces d'Or (50 ans) Noces d'Orchidées (55ans)

Noces de Diamant (60ans) Noces de Palissandre (65ans)

Ou autres : 70, 75, 80 ans Date de l'anniversaire.....

**Préinscriptions et sondage voyages 2023**

Merci de cocher le ou les voyages qui vous intéressent.

Pour le voyage à l'étranger nous ferons celui qui aura obtenu le plus de suffrages.

L'Andalousie

La croisière sur la Seine : Paris-Honfleur

